Commune
Le Grand-Bourg
2 Place des Tilleuls - 23240 LE GRAND-BOURG
Tél. : 05.55.80.40.21 *e-mail* : s.population@legrandbourg23.fr

DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION
DEMANDE DE SIGNALISATION TEMPORAIRE

Toute demande devra être formulé au moins 15 jours avant la manifestation

ASSOCIATION BENEFICIAIRE de L'AUTORISATION :

- Représentée par
- Adresse pour l'envoi des documents
- Tél
- Mail
- Nom de la manifestation
- Date de la manifestation
- Horaire de la manifestation

DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

1. Stationnement interdit
❑ Oui ❑ Non
Date et heures souhaitées du début de l'interdiction :
……
Date et heures souhaitées de la fin de l'interdiction :
……
Lieux de l'interdiction :
……

2.Circulation modifiée
❑ Oui ❑ Non
Circulation interdite lieux :
……
Circulation alternée lieux :
……
Autres lieux :
……
Date et heures souhaitées du début de la modification de la circulation :
……..
Date et heures souhaitées de la fin de la modification de la circulation :
……..

3.Autres demandes
……
……
……
……..

DEMANDE DE SIGNALISATION TEMPORAIRE

1.Autorisation de fléchage
Nombre prévisionnel de panonceaux à implanter sur le domaine public
……

Dimensions des panonceaux
……

2.Demande d'installation de calicot
Nombre de calicot (Banderoles) fournit par l'association :
……
……
……
……

DESIRE
❑ Récupérer l'arrêté en mairie
❑ Se faire envoyer l'arrêter :
- ❑Par mail
- ❑Par courrier

Fait à
Le
Signature